





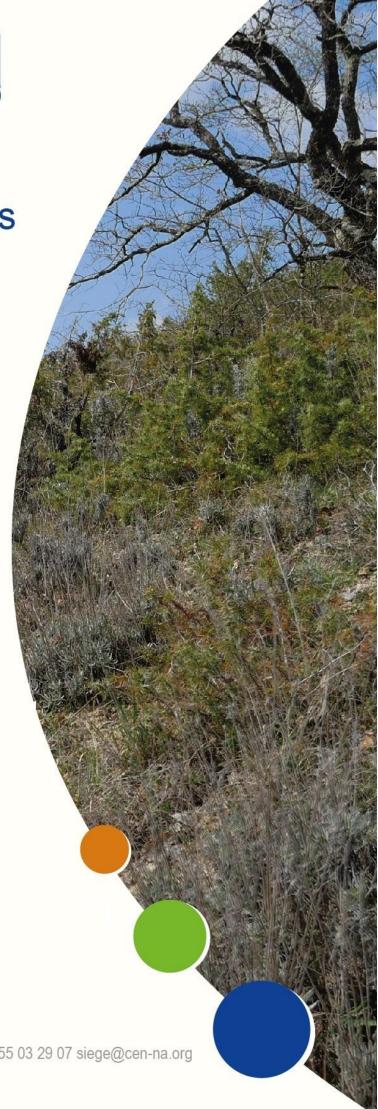
Bilan d'animation du Document d'Objectifs

Période sept. 2020 – octobre 2021 Année budgétaire 2021

Site Natura 2000 FR 7200670 Coteaux de la Dronne

Département de la Dordogne

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence - Tél : 05 55 03 29 07 siege@cen-na.org



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
LISTE DES FIGURES	2
LISTE DES TABLEAUX	2
INTERVENANTS	3
PRÉAMBULE	4
Le Docob et le site Natura 2000	4
L'ANIMATION	6
RAPPELS DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB	6
Enjeux de conservation	6
Les habitats d'intérêt communautaire	6
Les espèce d'intérêt communautaire	10
Espèces protégées et/ou patrimoniales	10
OBJECTIFS DU DOCOB	10
F2 Information et communication sur les mesures de gestion	11
Actualisation du site internet	11
F3 Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC)	11
F4 Information et communication sur les MAEC	12
F5 Nouvelles contractualisations MAEC	12
F6 Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers, identificat et prise de contact	
Communication et prise de contact avec les propriétaires	12
F7 Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence	12
F9 Organisation de la réunion du comité de pilotage	13
U1 Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - propositi	
U2 Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat	13

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des "Coteaux de la Dronne"	5
Figure 2. Lande à Genévrier commun - © Duhazé Benoît	6
Figure 3. Pelouse rupicole et Sedum acre - © Duhazé Benoît	7
Figure 4. Pelouse calcaire - © Duhazé Benoît	7
Figure 5. Mégaphorbiaie hydrophile - © Biotope	8
Figure 6. Prairie maigre de fauche - © Biotope	8
Figure 7. Pente rocheuse calcaire - © Biotope	9
Figure 8. Forêt de pente - © Biotope	
Figure 9. Damier de la Succise - © Duhazé Benoît	. 10
Figure 10. Localisation de l'action N01Pi	. 14
Figure 11. Broyage de fourrés (© Duhazé Benoit)	. 14
Figure 12. Localisation de l'action NO3Ri	. 14
Figure 13. Parcelle fauchée en 2020 (© Duhazé Benoit)	. 14
Figure 14. Parcelle débroussaillée (© Duhazé Benoit)	. 14
Figure 15. Localisation de l'action N05R	. 14
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau I. Objectifs du site Natura 2000 "Coteaux de la Dronne"	. 11
Tableau II. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques proposées en 2021 aux agriculteurs prévision de souscription	s et
Tableau III. Synthèse des actions réalisées en 2020 et 2021	13

INTERVENANTS

Présidence du Comité de Pilotage

M. le Préfet de la Dordogne

Structure animatrice

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine Antenne de Dordogne – 21, Rue de le Libération, 24 400 Mussidan

Tél.: 05 53 80 93 99 – Email: b.duhaze@cen-na.org

Animateur du site : Benoît DUHAZE

Structure animatrice pour le PAEC et les MAEC

Chambre d'Agriculture de la Dordogne 7 bis, place Alsace Lorraine, 24600 Ribérac

Tél.: 05 53 92 47 50 – Email: philippe.brousse@dordogne.chambagri.fr

Animateur du PAEC et des MAEC : Philippe BROUSSE

Référence à utiliser

DUHAZE B. & BROUSSE P., 2021. Bilan d'animation 2020/2021 du site Natura 2000 FR7200670 « Coteaux de la Dronne ». Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et Chambre d'Agriculture de la Dordogne, 17 p.

PRÉAMBULE

LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000 FR7200670 des « Coteaux de la Dronne » a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats » (DH), comme site d'intérêt communautaire (SIC) en 2004. Il présente un enjeu important vis à vis des pelouses calcaires et milieux associés.

Situé au nord-ouest du département de la Dordogne aux abords de la Dronne, le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » couvre près de 258 hectares d'entités géomorphologiques morcelées sur cinq communes qui sont d'ouest en est : Saint-Victor, Montagrier, Grand-Brassac, Creyssac et Bourdeilles (figure 1).

Aujourd'hui menacés par la déprise agricole, ces coteaux abritent une mosaïque de milieux calcicoles allant des végétations de dalles aux fourrés de genévriers en passant par les pelouses calcaires. Ces milieux abritent une faune entomologique remarquable incluant notamment le Damier de la Succise, papillon d'intérêt communautaire. Des cultures et prairies gérées par pâturage ou fauche occupent le pied des coteaux. Localement, une forêt de pente ainsi que des communautés végétales rupestres ont été observées ponctuellement sur des coteaux présentant des conditions d'hygrométrie différentes ainsi qu'un relief plus abrupt. Ces milieux sont considérés comme potentiellement favorables aux chauves-souris. Ainsi, le dispositif Natura 2000 vise à préserver ces milieux et à conserver les espèces qui y sont inféodées tout en tenant compte des activités humaines.

Le Docob a été approuvé par arrêté préfectoral n°2013025-0006 du 25 janvier 2013. Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine) a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation en 2018.

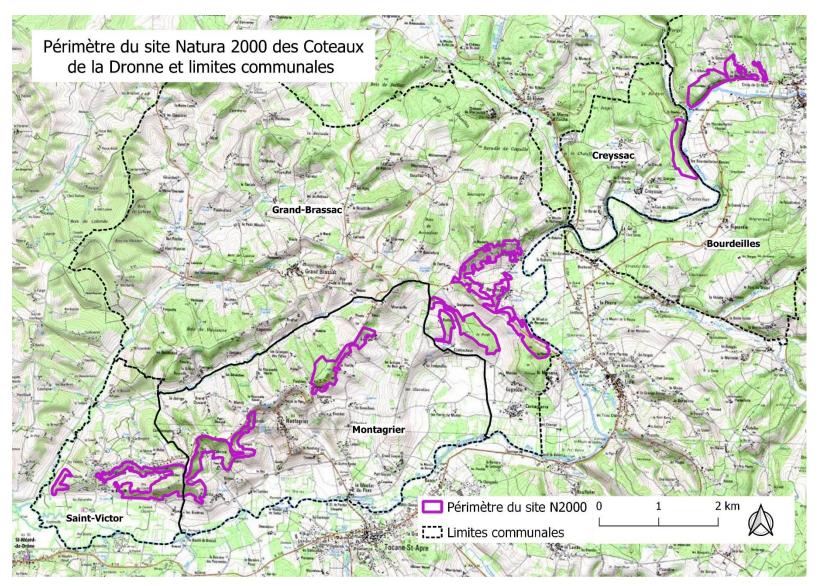


Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des "Coteaux de la Dronne"

L'ANIMATION

Le Préfet du département de la Dordogne préside le Comité de Pilotage.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine est la structure animatrice du site.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est co-partenaire pour le co-portage du volet agricole de l'animation sur le PAEC et les MAEC.

Ce bilan 2021 est celui de la $3^{\text{ème}}$ année d'animation, correspondant à 13 mois (du 23/09/2020 au 31/10/2021).

RAPPELS DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB

ENJEUX DE CONSERVATION

Le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » a été proposé comme site d'intérêt communautaire (SIC) car il présente un enjeu fort vis à vis des pelouses calcicoles d'une très grande richesse en orchidées.

Les habitats d'intérêt communautaire

Du fait de la diversité des situations topographiques et hydriques, le site comporte une grande diversité de milieux, au sein desquels ont été identifiés sept habitats d'intérêt communautaire :

• Formation à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires (5130)

Dominé par le Genévrier commun, cet habitat est observé au sein des pelouses calcaires le plus souvent sur les pentes ou les plateaux.



Figure 2. Lande à Genévrier commun - © Duhazé Benoît

Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso - Sedion albi (6110*)

Elles se développent sur des affleurements rocheux ou sur des secteurs écorchés au sein de pelouses calcicoles.



Figure 3. Pelouse rupicole et Sedum acre - © Duhazé Benoît

• Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (6210)

Deux types différents de pelouses calcaires ont été distingués, la première sur calcaire tendre ou friable, la seconde sur calcaire dur.

(L'ensemble de ces trois milieux d'intérêt, pour la flore et les insectes notamment, est actuellement menacé du fait de l'abandon de la gestion par pâturage ou la conversion au profit de cultures plus intéressantes du point de vue économique (truffière, vergers,...)).



Figure 4. Pelouse calcaire - © Duhazé Benoît

• Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin (6430)

Il s'agit d'un ourlet pouvant être rattaché à la catégorie des mégaphorbiaies observé en mosaïque avec le boisement de pente.



Figure 5. Mégaphorbiaie hydrophile - © Biotope

• Prairies maigres de fauche de basse altitude (6510)

Observées ponctuellement en pied de coteau, elles sont majoritairement fauchées mais peuvent également faire l'objet d'un pâturage précoce en début de saison. Elles sont menacées par des pratiques agricoles non adaptées qui entrainent une banalisation des cortèges floristiques.



Figure 6. Prairie maigre de fauche - © Biotope

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)

Cet habitat, caractérisé par la présence de Rue des murailles et de Cétérach officinal, se rencontre sur des parois rocheuses verticales à subverticales bien exposées. Il a été observé ponctuellement sur la commune de Bourdeilles.



Figure 7. Pente rocheuse calcaire - © Biotope

• Forêt de pente, éboulis, ravins du Tilio-Acerion (9180*)

Il s'agit d'un boisement de pente à Frêne commun et Tilleul à larges feuilles observé sur le coteau de Creyssac sur un versant très abrupt qui surplombe la Dronne.



Figure 8. Forêt de pente - © Biotope

Les espèce d'intérêt communautaire

Le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » héberge également une espèce d'intérêt communautaire :

Damier de la Succise (1065)

Cette espèce de papillon d'intérêt communautaire est connue sur les coteaux de Saint-Victor sur les pelouses calcicoles ou les prairies de fauche qui abritent sa plante hôte, la Scabieuse colombaire.



Figure 9. Damier de la Succise - © Duhazé Benoît

Espèces protégées et/ou patrimoniales

Bien que n'étant pas d'intérêt communautaire, plusieurs espèces protégées et/ou à forte valeur patrimoniale ont également été observées sur le site. Parmi les plus remarquables on peut citer la **Sabline des chaumes**, espèce des dalles calcaires à très forte valeur patrimoniale et protégée en France et l'**Epipactis à petites feuilles**, espèce typique des boisements thermophiles à forte valeur patrimoniale et protégée en Aquitaine.

Pour la faune, on peut citer la présence d'un papillon remarquable de valeur patrimoniale forte : l'**Azuré du Serpolet**, protégé au niveau national. Il y a également la présence d'une espèce d'orthoptère de très forte valeur patrimoniale, le **Criquet bariolé**, espèce boréo-montagnarde qui a trouvé refuge en plaine lors de la dernière glaciation et qui s'est ensuite adaptée aux conditions climatiques locales lors du recul des glaciers.

OBJECTIFS DU DOCOB

Les objectifs du site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » se déclinent sous la forme de six Objectifs de Développement Durable (ODD) et de quinze Objectifs Opérationnels (tableau I). Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Tableau I. Objectifs du site Natura 2000 "Coteaux de la Dronne"

Objectifs de Développement Durable	Objectifs Opérationnels				
ODD 1 - Précapior et améliarer la qualité écologique des	OO 1 : Maintenir les surfaces de pelouses sèches calcaires et formations végétales				
ODD 1 : Préserver et améliorer la qualité écologique des milieux calcicoles d'intérêt communautaire et habitats	associées grâce aux activités agropastorales et/ou à des interventions mécaniques				
favorables au Damier de la Succise en favorisant les	OO 2 : Favoriser la restauration par l'application de mesures d'ouverture puis				
activités agricoles adaptées	d'entretien des pelouses sèches calcaires et formations végétales associées sur les				
activites agricoles adaptees	parcelles en déprise agricole				
ODD 2 : Maintenir ou améliorer la qualité écologique des	OO 3 : Maintenir les surfaces en prairies de fauche d'intérêt communautaire en				
prairies de fauche d'intérêt communautaire en préservant	mettant en œuvre une gestion adaptée au contexte local				
les activités agricoles existantes	OO 4 :Accroître les surfaces en prairies de fauche d'intérêt communautaire en				
les activités agricoles existantes	favorisant l'adoption de pratiques agricoles adaptées				
ODD 3 : Maintenir dans un bon état de conservation les	OO 5 : Préserver la totalité de la forêt de pente et de la mégaphorbiaie de toute				
autres habitats d'intérêt communautaire (forêt de pente,	dégradation				
mégaphorbiaie, végétation des parois calcaire) en tenant	OO 6 : Maintenir la tranquillité des parois rocheuses pour préserver leur végétation				
compte des activités économiques locales	et les zones de repos/de transit potentielles des chiroptères				
	OO 7 : Améliorer les connaissances sur les sites de reproduction du Damier de la				
	Succise				
	OO 8 :ldentifier les espèces de chiroptères d'intérêt communautaire qui				
ODD 4 : Améliorer les connaissances sur les habitats	fréquentent régulièrement le site pour prévoir des actions de gestion favorables à				
naturels et les populations d'espèces d'intérêt	leur conservation				
communautaire	OO 9 : Evaluer l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire				
	tous les 6 ans				
	OO 10 : Surveiller la dynamique des espèces envahissantes au droit des habitats				
	naturels d'intérêt communautaire				
ODD 5 : Assurer une bonne appropriation de la démarche	OO 11 : Sensibiliser les acteurs du territoire sur l'intérêt écologique du site				
Natura 2000 et des enjeux par les acteurs du territoire	OO 12 : Assurer la prise en compte de Natura 2000 par les acteurs du site				
	OO 13 : Promouvoir les outils et actions du DOCOB auprès des acteurs du territoire				
ODD 6 : Animer le document d'objectifs en concertation	OO 14 : Planifier financièrement l'animation et aider à la mise en œuvre des actions				
avec les acteurs du territoire	du DOCOB par un appui technique et administratif				
	OO 15 : Articuler la mise en œuvre du DOCOB avec les autres documents de gestion				

F2 Information et communication sur les mesures de gestion

Actualisation du site internet

Un nouveau site internet est en train d'être créé de manière à le rendre compatible avec un éventuel transfert vers une nouvelle structure en charge de l'animation Natura 2000. Pour cela, un nom de domaine doit être réservé et le site internet configuré.

Au moment de la rédaction du bilan d'animation, le site internet n'est pas encore totalement finalisé.

Une redirection automatique de l'ancien site vers le nouveau sera établie.

F3 PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)

Le PAEC a été proposé au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et à la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt en décembre 2020, dans des modalités identiques à la version 2020. La prévision budgétaire d'engagement en 2021, pour les 5 années a été estimée à 32 471€, pour 8 contrats. L'autorité de gestion a accepté ces propositions et ces prévisions.

En septembre 2021, les cahiers des charges des MAEC ont été établis à partir de la base communiquée par la Région.

Tableau II. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques proposées en 2021 aux agriculteurs et prévision de souscription

Couvert	Intitulé complet de la mesure	Montant (€/an)	Nb de contrats	Surfaces (ha)	Montant 5 ans (€)
Prairie	Ouverture de pelouses en déprise 247,5		1	1	1237,80
Prairie	Maintien de l'ouverture des pelouses et milieux associés par gestion pastorale		1	1	377,20
Prairie	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j)	120,86	3	15	9064,50
Prairie Conversion des terres arables en prairie		304	2	15	22800,00
Culture annuelle	Réduction progressive de l'utilisation d'herbicides	93,56	1	80	37424,00
		Total	8	112	70903,50

F4 Information et communication sur les MAEC

Par courrier, les 50 agriculteurs cultivant dans le territoire du PAEC ont été informés du dispositif, des MAEC ouvertes et des parcelles inclues dans le périmètre.

F5 Nouvelles contractualisations MAEC

Au moins deux dossiers d'engagement ont été contractés :

- Réduction progressive de l'utilisation d'herbicides pour 103,23 ha. Un accompagnement de l'agriculteur a permis de mesurer son niveau d'utilisation de phytosanitaires par rapport aux plafonds de la MAEC.
- Conversion de terres arables en prairie : 7,84 ha

D'autres engagements pourraient se révéler lorsque l'instruction des dossiers PAC 2021 sera terminée.

En juin, les diagnostics des 2 exploitations ont été réalisés.

F6 Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers, identification et prise de contact

Communication et prise de contact avec les propriétaires

Des recherches foncières ont été réalisées sur la commune de Grand-Brassac sur les parcelles situées entres les lieux-dits Lonlaygues et Renamon. Il s'agit d'une zone de coteaux calcaires qui possède encore des pelouses ouvertes sur une surface étendue. Le secteur est suffisamment cohérent pour entreprendre des actions de conservation.

Ainsi, trente-sept propriétaires ont été informés par courriers de l'intérêt des pelouses calcaires et de la possibilité de les préserver par des actions de gestion entièrement financées par un contrat Natura 2000.

F7 ASSISTANCE À L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉVALUATION D'INCIDENCE

Aucune sollicitation n'a été adressée à l'animateur du site pour réaliser une évaluation.

F9 ORGANISATION DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage de la 3^{ème} tranche d'animation 2020-2021 aura lieu le 02 décembre 2021 dans la salle des fêtes de la commune de Saint-Victor. Le bilan de l'animation y sera présenté.

U1 Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - proposition de contrat

Parmi les 37 propriétaires démarchées par courrier, quatre ont manifesté de l'intérêt par une prise de contact par téléphone. À l'issu des échanges, seulement deux ont été rencontrés. Il ressort de ces entretiens la possibilité de préserver environ 2 ha. Néanmoins, les parcelles étant relativement éloignées les unes des autres, elles ne permettent pas de définir une enveloppe de gestion cohérente.

U2 Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat

Quinze propriétaires se sont engagés dans un contrat Natura 2000 en 2019 intitulé « « Restauration et entretien des pelouses calcaires et landes à Genévrier des coteaux de Saint-Victor et de Montagrier ». Ce contrat permet de mettre en place quatre mesures :

- N03Ri Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N03Pi Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N01Pi Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage
- N05R Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger

En 2020 et 2021, trois actions ont bénéficié d'un suivi (Tableau III).

Tableau III. Synthèse des actions réalisées en 2020 et 2021

Secteur	Sous	Surface	Action				Intervenants	
Secteur	secteur	(ha)	Code	Libéllé	2020	2021	intervendints	
S1	1	1,45	N01Pi	Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage			Lucane	
S2	-	9,35	N03Ri	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique		X	THERVILLE Davy	
	2 0,68 3 1,38 N05R							
\$3		1,38	N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger			Lucane	
	4	1,93						

Conformément au calendrier prévisionnel des actions, 1,45 ha de pelouses calcaires ont été restaurées par l'entreprise Lucane (Figure 10) dans le cadre de l'action N01Pi. Elle a consisté en du broyage de fourrés (Figure 121 au moyen d'un robot télécommandé.



Figure 10. Localisation de l'action N01Pi



Figure 11. Broyage de fourrés (© Duhazé Benoit)

Une action complémentaire a consisté à suivre la gestion pastorale (N03Ri - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique) sur l'ensemble des parcelles conventionnées, soit sur 9,35 ha (Figure 12). Le berger Davy THERVILLE a conduit son troupeau de 67 brebis sur le site du 18/04/2019 au 15/06/2020.

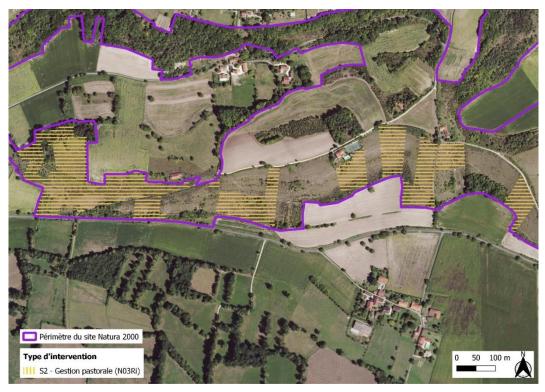


Figure 12. Localisation de l'action NO3Ri

Le pâturage ne sera probablement pas réalisé en 2021 car le berger a cessé son activité en cours d'année. Malgré plusieurs recherches, un remplaçant n'a pas encore été trouvé.

Enfin l'entreprise Lucane a également réalisée l'action NO5R qui vise à entretenir les pelouses calcaires (Figure 15). En 2020, le secteur S3-4 et en 2020 les secteurs S3-2, S3-3 et S3-4 ont été fauchés (Figure 13) et débroussaillés (Figure 14).



Figure 13. Parcelle fauchée en 2020 (© Duhazé Benoit)



Figure 14. Parcelle débroussaillée (© Duhazé Benoit)

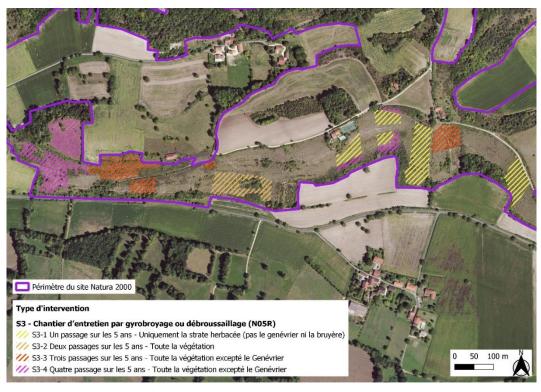


Figure 15. Localisation de l'action NO5R



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence Tél : 05 55 03 29 07 siege@cen-na.org

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère Tél. 05 59 64 49 11 billere@cen-na.org

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers Tél . 05 49 50 42 59 poitiers@cen-na.org



Contact : CEN Nouvelle-Aquitaine Antenne 24

24 rue de la Libération - 24400 Mussidan Tél: 05 53 81 39 57 antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de







